

Liste d'initiatives

- Revue des dispositions du règlement 252 (réévaluation des plages d'arrosage)
- Ajustement de la tarification à deux paliers à l'aide de compteurs d'eau sur l'ensemble du territoire afin de refléter les coûts réels de l'eau distribuée incluant la dépréciation des actifs
- Adoption d'un programme d'économie d'eau potable
- Récupération de l'eau de pluie sur les toits des bâtiments municipaux et réutilisation pour l'entretien paysager de la Ville
- Mise en place d'un programme d'inspection pour la réduction de fuites du réseau d'aqueduc
- Aménagement urbain permettant une meilleure filtration et infiltration de l'eau de ruissellement
- Ajustement de la tarification pour le rejet des eaux usées du secteur des ICI afin de refléter les coûts réels de la collecte et du traitement des eaux usées incluant la dépréciation des actifs
- Poursuite du programme de suivi de l'application des dispositions sur les rejets des eaux usées
- Mise en place d'une campagne de vérification du débranchement des gouttières et des drains du réseau d'égouts municipal
- Mise en place d'un programme d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments municipaux
- Élaboration d'un guide des pratiques écoénergétique à adopter au travail
- Installation de toits verts sur certains bâtiments municipaux
- Augmentation de la portée du projet pilote visant l'installation de lampadaires DEL en remplacement des lampadaires à sodium haute pression réguliers
- Optimisation de la déshydratation et de la manutention des biosolides afin de faciliter leur valorisation par un tiers
- Optimisation de la récupération et du brûlage du biogaz à la STEU afin de maximiser la récupération et l'application d'énergie thermique en découlant
- Sensibilisation des employés municipaux à l'éconduite
- Mise en place d'une politique contrôlant la marche au ralenti des véhicules municipaux
- Installation d'équipements de contrôle de la marche au ralenti permettant de réduire le besoin en carburant des véhicules
- Remplacement des véhicules en fin de vie par des véhicules moins énergivores (en fonction des besoins)
- Soufflage de la neige au lieu de son transport
- Coupe de gazon au besoin plutôt qu'à une fréquence déterminée, selon la croissance et l'utilisation des terrains
- Vérification des critères d'inspection des véhicules afin de favoriser la réduction de consommation de carburant
- Diminution de la fréquence de la collecte des déchets
- Mécanisation de la collecte des matières résiduelles
- Évaluation pour la mise en place d'une plateforme de compostage ou d'un site de biométhanisation pour la gestion des matières putrescibles
- Valorisation des boues d'épuration et de fosses septiques
- Sensibilisation de la collectivité à l'herbicyclage
- Mise en service du Train de l'Est

-
- Accroissement de l'aire de stationnement de la Gare de Repentigny
 - Aménagement d'une sortie à l'autoroute pour automobilistes en direction ouest afin d'améliorer l'accessibilité à la gare
 - Agrandissement du terminus d'autobus de Repentigny par sa relocalisation en partie à même la superficie résiduelle des bretelles de l'autoroute 40 au boulevard Larochelle
 - Officialisation du centre d'échange à la Place Repentigny et évaluation des opportunités d'agrandissement
 - Réaménagement d'un tronçon de la rue Claude-David afin d'améliorer la sécurité des usagers
 - Aménagement d'une voie réservée sur la rue Notre-Dame entre Iberville et Notre-Dame-des-Champs
 - Aménagement d'une voie réservée sur l'autoroute 40 pour le transport collectif et le covoiturage
 - Promotion du système Covoiturage AMT
 - Application du Plan de transport de la MRC de L'Assomption et développement du réseau de pistes cyclables
 - Intégration de l'aménagement durable favorisant le transport actif dans les nouveaux développements et lors de rénovation de quartiers
 - Adoption d'une réglementation et sensibilisation de la collectivité à la lutte contre la marche au ralenti
 - Promotion de programmes pour la mise au rencart des vieux véhicules
 - Promotion du transport collectif lors d'événements spéciaux en offrant la gratuité d'accès
 - Promotion du programme de remplacement de vieux foyers du gouvernement québécois « Changez d'air »
 - Intégration de critères écoresponsables dans les appels d'offres
 - Adoption d'un conseil sans papier
 - Adoption d'une politique d'impression recto-verso
 - Mise en place d'une politique de foresterie urbaine
 - Amélioration de la gestion responsable des événements se tenant sur le territoire de la Ville

